

Amendement et contributions de la section de Limoges du PCF 87

1) Amendement : Approfondir la question de l'égalité femme-homme, en abordant le sujet de l'égalité salariale et des violences faites aux femmes. Nous proposons de rajouter la question de l'égalité salariale à la page 4, dans le paragraphe "*Nous proposons une révolution du travail et de l'emploi*" ligne 17.

2) Contribution : Le projet de texte pour la conférence nationale (10 et 11 avril 2021) qui nous est proposé par le Conseil National est ponctué de référence au progressisme. Il nous apparaît nécessaire de questionner le positionnement du PCF sur ces questions, au-delà d'un martèlement de celles-ci, et de leur invocation pieuse face aux critiques que subit le parti. En effet, comment prétendre que le PCF prend la mesure des luttes émancipatrices, entend les accompagner et y prend la place fondamentale qu'il doit y occuper, en cédant systématiquement aux pièges que l'extrême-droite réactionnaire tend dernièrement sur ces questions. Nous invitons nos élus dans les instances nationales et notre secrétaire national (d'autant plus dans la perspective de sa candidature aux présidentielles) à ne plus faire de sorties malheureuses sur ces questions qui font désormais polémique deux fois par semaine. Notre parti est riche de ses commissions nationales, spécialisées dans plusieurs des thématiques liées au progressisme, et compte dans ses rangs énormément de camarades formés à ces questions. Leur consultation avant des prises de position dans les médias ou des votes au Parlement concernant ces questions semble aujourd'hui essentielle suite à la prise de place exponentielle de polémiques liées au progrès social dans l'espace public. L'incompréhension d'une partie de nos camarades face à certains votes et propos est une réalité locale qui impacte nos sections et dont il faut prendre la mesure. Nous ne pouvons pas être en accord idéologique et politique avec la droite réactionnaire ou la laisser gagner l'espace public et politique comme elle l'a fait dernièrement sur les questions écologiques (viande dans les cantines) ou sur la loi séparatisme et ses amendements (amendement "UNEF") en partageant ses propos et votes oppressifs. Une remise en question de nos lignes concernant le progrès social apparaît ainsi nécessaire, accompagné d'un rôle plus important attribué aux commissions spécialisées dans ses questions dans leur traitement (vote et communication).

3) Contribution : La section de Limoges se déclare favorable à une candidature communiste à la présidentielle de 2022 et en particulier à celle de Fabien Roussel.

Rédigé par Floryane Dauriac, responsable de la section de Limoges.
pcflimoges@gmail.com